

GUIDE DES TEMPS COLLECTIFS

DU RELAIS PETITE ENFANCE
DU GRANIER



*Pour que les temps collectifs soient un moment de partage,
d'enrichissement pour les petits comme pour les grands*

Septembre 2022

Ce petit guide a été créé par les assistantes maternelles du Relais Petite Enfance du Granier Secteur 2 et l'animatrice.

Ce document a pour rôle de définir **l'intérêt des temps collectifs et les attitudes professionnelles à privilégier, pour le bien-être des enfants.**

Il se compose de 2 parties :

- une présentation et description des temps collectifs
- une charte des temps collectifs : définition des postures professionnelles à privilégier

LES TEMPS COLLECTIFS : PRESENTATION ET DESCRIPTION

A qui s'adressent les temps collectifs ?

Les temps collectifs sont ouverts aux assistants maternels de la commune, ainsi qu'aux gardes à domicile, et aux enfants qu'ils accueillent.

Les temps collectifs : quels intérêts pour les enfants ?

- rencontrer d'autres enfants, faire l'expérience de la collectivité (attendre son tour/échanger des regards, des mots, des rires/faire sa place dans le collectif ...)
- rencontrer d'autres adultes : les assistants maternels et l'animatrice du Relais Petite Enfance
- faire des activités différentes que celles proposées au domicile de l'assistant maternel,
- avoir accès à de nombreux jeux,
- avoir l'occasion de participer à des temps forts (spectacle, visite de la ferme, éveil musical, carnaval...),
- jouer dans un lieu nouveau, se confronter à de nouvelles règles, une organisation différente.

Les temps collectifs : quels intérêts pour les assistantes maternelles ?

- échanger sur mes pratiques professionnelles,
- se rencontrer,
- évoquer des difficultés et pouvoir envisager un RDV ultérieur avec l'animatrice du Relais Petite Enfance pour parler librement sans la présence des enfants,
- faire des activités qui ne se font pas (ou peu) à la maison ou enrichir/renouveler mes propositions d'activités,
- apprendre de nouvelles chansons.
- travailler en équipe, faire ensemble, co-animer ces matinées à notre initiative faire en sorte que chacun soit acteur (propose des activités, prenne l'initiative de sortir des jeux...).

Qu'y fait-on ?

Tous les temps collectifs sont structurés de la même façon : jeux libres, temps comptines et histoire, et proposition d'activité « encadrée » (manipulation/jeux moteurs/peinture...). Cela permet d'offrir des repères aux enfants et de leur permettre de comprendre ce qui se passe et d'anticiper ce qui va se passer.

Quel est son fonctionnement ?

Les temps collectifs ont lieu le matin de 9h à 11h30 en alternance sur les différentes communes d'intervention du Relais : Chapareillan (lundi et jeudi), Ste Marie d'Alloix, la Flachère et la Buisnière : en alternance les mardis.

Jusqu'à 18 et 20 personnes (adultes et enfants) peuvent être accueillies en même temps (cette jauge s'ajuste en fonction de la taille des salles sur les communes). Les inscriptions se font d'un mois sur l'autre. Une liste d'attente permet les remplacements en cas de désistement. Il est donc important que chaque assistant maternel puisse prévenir en cas d'absence ou de changement de nombre d'enfants annoncé lors de l'inscription.

Durant les vacances scolaires et en fonction des places disponibles, les périscolaires de moins de 6 ans pourront être accueillis, tant que les plus petits gardent toutes leur place.

L'arrivée :

Les assistants maternels et les enfants peuvent arriver jusqu' 9H45 si cela correspond au rythme de l'enfant (une arrivée après la sieste du matin par exemple). Une arrivée dès 9H permet aux enfant de profiter d'un temps de jeu libre, découvrir les espaces et les jeux avant le temps comptines et histoire.

Je laisse la poussette dans le local prévu à cet effet ou dans l'entrée du relais si l'enfant s'y est endormi. Je quitte mes chaussures et me lave les mains et invite l'enfant à faire de même.

Je mets mon portable sur vibreur ou silencieux et ne le conserve que si j'attends un appel important ; dans ce cas je m'isole pour répondre en prévenant les enfants que j'accueille et les collègues.

Si le bonjour est notre manière de nous saluer entre adultes il est proposé aux enfants.

Durant le temps collectif :

Possibilité de coucher l'enfant dans les lits mis à disposition. Pensez à amener un draps housse.

Du produit désinfectant est à disposition pour nettoyer la table de change et le pot après usage. Pensez à amener une serviette.

Durant toute l'animation je reste responsable des enfants que j'accueille.

Avant le temps comptines et histoire, l'ensemble de jeux est rangé de manière à permettre à chaque enfant de profiter de ce moment s'il le souhaite. Je participe à ce rangement et invite l'enfant à remettre les jeux dans leurs boîtes.

Si les temps collectifs sont l'occasion d'échanges professionnels, ils peuvent se faire plus aisément pendant le temps de jeux libres du début de matinée. Ils sont à éviter lors des temps comptines/histoire et des activités plus encadrées au cours desquelles l'enfant a besoin de vous.

Le départ :

Il est important, pour l'enfant et le groupe, que celui-ci se fasse une fois l'activité terminée (ne pas interrompre la dynamique et l'activité de l'enfant).

Les temps forts :

Pour les professionnels qui en ont envie, il est possible de fêter les anniversaires des enfants en apportant un gâteau (confectionné par les parents ou par l'assistant maternel).

CHARTRE DES TEMPS COLLECTIFS

RELAIS PETITE
ENFANCE

GRANIER Secteur 2

Ma posture professionnelle avec les enfants

- Accompagner l'enfant dans ses découvertes
 - Le laisser agir en prenant ses distances toujours sous mon regard
 - Le laisser agir avec une certaine autonomie
 - Faire en sorte que l'enfant éprouve un sentiment de sécurité physique et affective (regard bienveillant de l'ensemble des adultes sur chaque enfant)
 - Laisser l'enfant aller au bout de son jeu

- Valoriser et encourager l'enfant
 - Le féliciter et l'encourager pour qu'il construise une bonne estime de lui-même
 - « tu peux y arriver », « ce n'est pas grave si tu n'y arrives pas »...
Lui proposer des jeux et des activités qui ne le mettront pas en échec (adaptés à ses compétences), quel que soit son âge

- Respecter les émotions de l'enfant
 - Accepter qu'il pleure, qu'il crie, qu'il rit, qu'il s'excite
 - Lui parler, le consoler
 - Avoir conscience que les besoins de l'enfant peuvent varier dans le temps (ex : des câlins)

- Respecter l'enfant
 - Respecter son intimité : tirer la porte des toilettes si l'enfant est gêné par le regard des autres
 - Communiquer avec lui en se mettant à sa hauteur pour favoriser son attention et sa compréhension
 - Se déplacer pour parler à l'enfant
 - Si je dois sortir de la salle (toilettes...), je délègue la surveillance des enfants à un autre collègue, je préviens l'enfant

- Porter la même attention à tous les enfants
 - Veiller à solliciter l'enfant qui ne sollicite pas l'adulte
 - Répondre aux besoins de l'enfant même si ce n'est pas celui que j'accueille (si je constate qu'il a besoin d'être mouché ou consolé et que je suis à proximité j'interviens)
 - Je porte un regard bienveillant sur chaque enfant

- Maîtriser la parole au-dessus de la tête de l'enfant
 - Ne pas critiquer les parents en présence de l'enfant
 - Rester vigilant aux mots employés en présence de l'enfant, même quand ils ne lui sont pas adressés (par exemple parler de sujets susceptibles d'être anxiogènes pour l'enfant)
 - Laisser la possibilité à l'enfant de participer aux échanges le concernant en lui indiquant que nous parlons de lui

- Respecter les rythmes et besoins individuels de chaque enfant
 - Respecter le besoin de sommeil, le besoin de temps pour faire les choses, besoin de temps, des bras, de la présence de l'adulte avant d'aller jouer...
 - Laisser les doudous à disposition

- Mettre des mots sur ce que l'enfant va vivre
 - Anticiper les départs et y préparer l'enfant (« après l'histoire ou après ce jeu, nous partirons »)

- Eviter les surnoms systématiques
 - Respecter le prénom de l'enfant et le choix de ses parents

- Ne pas poser une étiquette : l'enfant n'aurait d'autre choix que de s'y conformer
 - Exemple « c'est un enfant difficile », « c'est un enfant sage ».

- Ne pas porter de jugement sur l'enfant et sa famille

- Ne pas contraindre l'enfant
 - Inviter l'enfant à participer aux différents moments du temps collectif sans jamais le forcer
 - Le laisser agir en autonomie afin de lui permettre de faire des expériences tout en bénéficiant des encouragements et du regard de son assistant maternel

Ma posture professionnelle entre adultes

- Je suis attentive au volume sonore de nos échanges (avoir conscience que si je parle fort, l'enfant augmentera son niveau sonore également)
- Si durant ces moments chaque professionnel a un regard sur le travail de l'autre, ce regard sera toujours bienveillant et sans jugement (ce qui ne signifie pas que l'on est toujours d'accord)
- Je suis un soutien pour mes collègues. Je suis à leur écoute.
- Les échanges que nous avons sont prioritairement des échanges professionnels
- Je reste discrète sur les situations vues ou échangées (confidentialité, secret professionnel)